



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 121177

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les accidents de travail au sein de l'Union européenne. La Commission européenne a récemment adopté une nouvelle stratégie quinquennale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail afin de réduire de 25 % les accidents du travail d'ici 2012, car des évolutions de la vie professionnelle entraînent de nouveaux risques professionnels, et l'on assiste à une augmentation de certaines maladies professionnelles. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les tenants et les aboutissants de cette stratégie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121177

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3049